

du Canton de Cozes Tél: 05.46.90.68.72 daf@sivomestuaire.fr Le 09 DECEMBRE 2021

Le Vice-Président du SIVOM

Aux délégués titulaires ou suppléants du SIVOM ENFANCE JEUNESSE DU CANTON DE COZES

CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL SYNDICAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Comité Syndical qui se tiendra :

Le mardi 8 Février 2022 à 19h15 dans la salle du jardin public à Cozes, sans présence du public, en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Vous remerciant par avance de votre participation,

Faisant suite à la démission de Chantal ROUIL effective le 25/01/2022, acceptée par le Sous-Préfet de la Charente-Maritime et selon les articles L5211-1 et L5211-2 du code général des collectivités territoriales. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Vice-Président,

Vincent BOZIER

VIGILANCE COVID-19:

L'état d'urgence sanitaire déclarée depuis le 17 octobre implique que cette séance soit organisée à respecter rigoureusement les règles en vigueur :

- la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes.
- le port du masque obligatoire pendant toute la réunion.

Un seul conseiller titulaire ou suppléant par commune.

Il est également demandé à chaque élu de se munir de son propre stylo et dans la mesure du possible d'un petit flacon de gel hydroalcoolique.

ORDRE DU JOUR

1.	NOUVELLES ELECTIONS DU BUREAU SYNDICAL
2.	QUESTIONS DIVERSES

×		
o ~	POUVOIR	
Je soussigné(e)donne pouvoir à		
pour me représenter à la séance duet prendre toutes décisions en mon nom.		
et prendre todtes decisions en mon nom.	A	, le

(signature)